



Rue Pierre Magne - quartier Gardanne
24000 PÉRIGUEUX
Tel. 0662505508
Studio-pialat@orange.fr
www.studio-pialat.fr

CONTRAT D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019

PIECES A FOURNIR

- 2 photos d'identité
- Certificat médical de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du sport et de la danse
- Mandat de prélèvement SEPA pour tout prélèvement automatique
- Le contrat d'inscription dûment rempli et signé

Nom/Prénom de l'élève ou du couple.....Nom/prénom du responsable légal :

Date de naissance :/...../..... Téléphone :/...../...../..... ou/...../...../..... Mail :.....@.....

Adresse postale :Code postal :Ville :

- Frais d'inscription pour l'année pour tout abonnement annuel: 15€/personne à régler en début de saison
- Pour toute inscription au(x) cours de zumba vous devrez présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport et de la danse datant de moins d'un an.
- Possibilité de régler votre abonnement annuel ou votre "Pass Privilège" jusqu'à 10 fois uniquement par prélèvement mensuel (supplément de 5€ pour les frais bancaires).
- Les abonnements ne sont en aucun cas remboursables ni échangeables.

1er cours d'essai OFFERT

- 20% de remise pour toute inscription avant le 15 juillet 2018.
- 10% de remise sur votre abonnement annuel pour toute inscription lors du week-end portes ouvertes le samedi 8 et dimanche 9 septembre 2018.
- 20% de réduction sur un abonnement annuel pour les étudiants, lycéens et demandeurs d'emploi sur justificatif.

Veillez cocher ci-dessous la formule choisie:

<input type="checkbox"/>	Abonnement annuel - 1 cours par semaine – 1 personne	290€
<input type="checkbox"/>	Abonnement annuel - 1 cours par semaine – Couple (même adresse fiscale)	493€
<input type="checkbox"/>	Abonnement annuel - 2 cours par semaine – 1 personne	464€
<input type="checkbox"/>	Abonnement annuel - 2 cours par semaine – Couple (même adresse fiscale)	789€
<input type="checkbox"/>	Abonnement annuel - Pass Privilège (nombre de cours illimité) – 1 personne	627€
<input type="checkbox"/>	Abonnement annuel - Pass Privilège (nombre de cours illimité) – Couple (même adresse fiscale)	1066€
<input type="checkbox"/>	Abonnement annuel danse actuelle 8/15 ans – niveau débutant	225€

Veillez cochez ci-dessous la remise dont vous bénéficiez (tarifs ne comprenant pas les frais d'inscription et frais bancaires liés au prélèvement SEPA)

<input type="checkbox"/>	Inscription avant le 7 juillet 2018 - 20% sur votre abonnement
<input type="checkbox"/>	Inscription lors du week-end portes ouvertes 8 & 9 septembre 2018 -10% sur votre abonnement
<input type="checkbox"/>	Je suis étudiant, lycéen ou demandeur d'emploi -20% sur votre abonnement sur justificatif

Veillez cocher ci-dessous la ou les disciplines choisie(s) de votre abonnement annuel :

<input type="checkbox"/>	Salsa portoricaine/Bachata – niveau débutant (1 ^{er} degré)
<input type="checkbox"/>	Danse de salon – niveau débutant (1 ^{er} degré)
<input type="checkbox"/>	Danse de salon – niveau intermédiaire (minimum 1 an de danse de salon) (2 nd degré)
<input type="checkbox"/>	Rock swing – niveau débutant (1 ^{er} degré)
<input type="checkbox"/>	Rock swing – niveau intermédiaire (minimum 6 mois de rock) (2 nd degré)
<input type="checkbox"/>	Shines (danses latines & swing solo) – niveau débutant (1 ^{er} degré)
<input type="checkbox"/>	Master class – danses de bal et thés dansants – tous niveaux
<input type="checkbox"/>	West coast swing – niveau débutant (1 ^{er} degré)
<input type="checkbox"/>	West coast swing – niveau intermédiaire (2 nd degré)
<input type="checkbox"/>	Danse actuelle adultes – niveau débutant
<input type="checkbox"/>	Tango argentin – niveau débutant

Veillez cocher ci-dessous votre mode de règlement :

<input type="checkbox"/>	CHEQUE	<input type="checkbox"/>	ESPECES	<input type="checkbox"/>	PRELEVEMENTS (10 mensualités maximum)	
	Montant de votre abonnement + 15€ de frais d'inscription =€ Date de dépôt (jj/mm/aaaa) :/...../.....		Montant de votre abonnement + 15€ de frais d'inscription =€		Montant de votre abonnement + 15€ de frais d'inscription + 5€ de frais bancaires =€	
					Nombre de mensualités	Date du 1^{er} prélèvement
				/...../.....

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ELEVES MINEURS à remettre lors de l'inscription

Je soussigné(e).....autorise mon enfant.....
à participer au(x) cours dispensés au STUDIO PIALAT, rue Pierre Magne à PERIGUEUX et m'engage à le reprendre en charge à la fin
du cours.

Vous souhaitez apporter des précisions concernant votre enfant :

.....
.....
.....

Je soussigné(e).....déclare :

- ✓ Autoriser l'utilisation de mon image et celle de mon ou mes enfants pour la promotion de l'école
- ✓ Disposer d'une assurance responsabilité civile
- ✓ Avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de l'école ci-jointes
- ✓ N'avoir aucune contre-indication à la pratique de la danse
- ✓ Avoir bien pris note du fait que les abonnements ne sont en aucun remboursables ni échangeables (cas particulier : maladie grave, hospitalisation, fournir un justificatif)

Fait àLe/...../.....

Signature de l'élève ou du représentant légal :

REGLEMENT INTERIEUR ET CONDITIONS GENERALES DU STUDIO PIALAT

Article 1 - Conditions d'inscription :

L'inscription à l'école de danse n'est effective que lorsque chaque élève ou son représentant légal a pris connaissance et accepté les présentes conditions générales qui constituent le contrat d'abonnement. L'inscription, pour qu'elle soit effective, implique la signature du présent contrat par les parties et le paiement des frais d'inscription (15€).

Article 2 - Durée :

Le présent contrat est à durée déterminée. La durée du contrat est de 10 mois et correspond à une année scolaire qui se définit aux termes de la présente convention comme couvrant la période de septembre de l'année N au 30 juin de l'année N+1. En cas d'inscription postérieure au 1er octobre, la durée du contrat court de date à date.

Article 3 – Conditions de règlement :

Le paiement de vos cours s'effectuera au moment de votre inscription selon la ou les formules choisies, à défaut, le présent contrat sera résilié de plein droit sans mise en demeure préalable.

Tout élève doit obligatoirement être licencié à l'école de danse (frais d'inscription, 15€). Les abonnements ne sont ni remboursables ni échangeables. Les cartes d'adhérents sont nominatives et strictement personnelles

Toute année commencée est intégralement due.

Vous avez la possibilité de régler votre abonnement jusqu'à dix fois maximum par prélèvements automatiques, avec un supplément de 5€ pour frais bancaires.

Les abonnements réglés par prélèvements automatiques ne pourront pas être suspendus en cours d'année.

Pour toute échéance impayée, il sera demandé le paiement de l'échéance majorée des frais bancaires.

A la deuxième échéance impayée, le prélèvement sera suspendu et le solde du contrat sera à régler par chèque ou en espèces.

Article 4 – Conditions générales des cours :

L'école de danse est fermée pendant les vacances scolaires et jours fériés seuls les cours de bébés danseurs. Les tarifs proposés pour la saison 2018-2019 tiennent compte des périodes de fermeture.

Nous nous réservons le droit de modifier, de supprimer ou d'ajouter certains horaires ou tarifs en cours d'année en fonction de l'effectif et des demandes.

Les cours particuliers sont à réserver sur rendez-vous auprès de votre professeur en dehors des heures de cours collectifs. Tout cours particulier non décommandé 48 heures à l'avance est dû.

Que ce soit un cours particulier ou collectif, par respect pour les élèves et les professeurs, nous vous demandons d'attendre silencieusement dans le hall ou le vestiaire.

Pour les cours enfants, les parents sont priés d'attendre en dehors de la salle de danse.

Il devra être fourni pour chaque élève un certificat médical datant de moins d'un an attestant de sa non-contre-indication à suivre les cours auxquels il se destine. L'élève s'engage à signaler tout changement de santé qui lui contre-indiquerait la pratique d'une activité sportive et de la danse.

Les élèves doivent être assidus et ponctuels aux cours afin de ne pas gêner la progression du travail de l'année.

En aucun cas les absences seront déduites ni remboursées.

Cas particuliers sur justificatif : maladie longue durée et hospitalisation, l'abonnement pourra être remboursé partiellement (montant de remboursement calculé au prorata du nombre de cours restants).

Tout élève inscrit à l'année participant à un cours quel qu'il soit doit être en possession de sa carte. Le studio Pialat se réserve le droit de la demander à tout moment pour vérification des abonnements.

Les cours collectifs ne sont possibles dans de bonnes conditions que par le respect de règles incontournables :

- Interdiction d'entrer dans un cours si vous n'y êtes pas inscrit
- Respect des horaires
- Respect des lignes et des changements de partenaires
- Respect de la chorégraphie enseignée par le professeur

Il est strictement interdit de filmer.

Article 5 – les locaux :

En cas de dégradation volontaire ou involontaire des locaux et installations diverses l'auteur s'engage à supporter intégralement les frais de réparation.

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans l'enceinte de l'école, un cendrier est à votre disposition à l'extérieur du bâtiment.

Article 6 – Equipement :

- Pour les cours de danse actuelle enfants et adultes : une tenue de gym, sport, jazz ou hip hop, chaussons de gym ou baskets.
- Pour les autres cours de danse: tenues correcte et chaussures de ville.

Article 7 – Droit à l'image :

L'école se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves inscrits à des fins de communication et de publicité.

Article 8 – Manquement au présent règlement :

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Article 9 – Responsabilité :

La direction de l'école ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de vol d'objet de valeur ou de tout effet personnel.